



mairie.viervillesurmer@orange.fr

commune de la CdC de Trévières

## LE MOT DU MAIRE

par Antoine de Bellaigue

L'année 2014 qui vient de se terminer a été marquée par un grand événement à l'échelle mondiale : le 70<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement. Le monde entier a eu les yeux rivés sur la Normandie et sur nos plages.

Je crois pouvoir dire que nous avons rendu un grand hommage à ceux qui nous ont libérés en 1944. Les cérémonies se sont succédées avec beaucoup de dignité, de sérénité et d'émotion. Nos vétérans ont été d'un courage exemplaire, ils nous ont tous impressionnés par leur présence, leur gentillesse et leur modestie.

Quel bel exemple pour nous tous, quel bel exemple pour les jeunes générations à une époque où nous aurions tendance à oublier l'essentiel.

An seuil de cette nouvelle année 2015, le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs voeux. Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année, qu'elle vous apporte santé, joies et bonheur à partager en famille avec tous ceux qui vous sont chers.

Ne nous laissons pas gagner par le pessimisme ambiant, il nous faut regarder l'avenir avec confiance. Nous traversons une crise d'une dureté exceptionnelle, nous ne devons pas oublier ceux qui souffrent et qui ont du mal à trouver leur place dans notre monde moderne devenu si dur.

Nous avons de nombreux projets pour notre commune, des aménagements afin de vous rendre la vie plus agréable, des rencontres entre nous afin de tisser des liens forts d'amitié et de solidarité.

En effet le conseil municipal souhaite vous présenter ses voeux le samedi 24 janvier, nous tirerons les rois et prendrons le verre de l'amitié, le tout dans la bonne humeur. Venez nombreux !!

Nous nous réunirons aussi pour notre traditionnel 1<sup>er</sup> mai pour une rencontre conviviale d'avant saison estivale où

la municipalité et les associations vous donneront le programme de l'été.

Votre équipe municipale continue à travailler ardemment sur les projets suivants :

- Accessibilité des bâtiments publics.
- Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques Bd de Cauvigny.
- Pose d'une borne pour recharger les véhicules électriques.
- Travaux de restauration des vitraux de l'église.
- Construction d'un atelier municipal.

L'ensemble de ces projets doivent se réaliser sur 2 ou 3 exercices budgétaires afin de ne pas augmenter notre fiscalité communale.

Je vous laisse maintenant découvrir ce bulletin municipal et vous en souhaite bonne lecture. Nous sommes à votre disposition lors des permanences de mairie pour répondre à vos interrogations.

Bonne et heureuse

année 2015

Antoine de Bellaigue



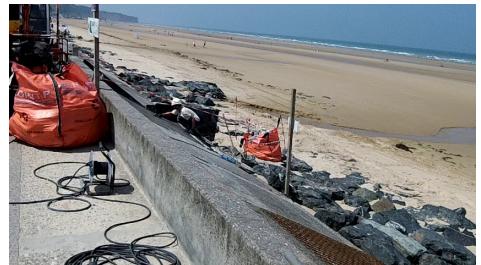
# Vierville-sur-mer Bulletin



Jan. 2015

OMAHA BEACH

DANS CE NUMÉRO



Travaux sur la digue

Budget et investissements

N° de page 2



Travaux sur l'église

Les élections départementales

N° de page 3

Agenda et liens utiles

Le programme jusqu'en mai 2015...

N° de page 4

## La digue

Fin 2013 la commune a alerté le conseil général du Calvados sur le mauvais état de la digue du boulevard de Cauvigny. Devant notre insistance, les services du conseil général sont intervenus durant l'été 2014 pour effectuer de lourds travaux de réfection. La partie qui longe la départementale est entretenue par le conseil général, le reste de l'édifice sous l'esplanade du poste de secours appartient à la commune. Les travaux ne sont pas terminés et la commune restera vigilante pour que le programme de réfection soit totalement accompli.



**Historique :** la digue actuelle a été construite en plusieurs étapes. La partie présentée sur la photographie datée du 8 juin 1944 (en haut à droite) a été réalisée en 1936. Son prolongement avec un parapet vers Saint Laurent-sur-mer a été inauguré en 1950 (photographie des travaux à gauche). Puis en 1955 la digue a été prolongée vers l'Ouest et une descente à bateaux a été construite. En 1994 un enrochement a été réalisé et le parapet a été arasé.

En 2015 de forts coefficients de marée sont prévus (118 le 20 février, 119 le 21 mars)

## Budget et investissements



**La taxe d'aménagement** s'applique lors du dépôt d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable de travaux. Le taux de la part communale a été uniformisé sur le territoire dans les zones où des constructions nouvelles sont possibles. Le conseil municipal a décidé d'exonérer de taxe d'aménagement les abris de jardin. Sont également exonérés les commerces de détail (inférieurs à 400 m<sup>2</sup>) et les locaux à usage industriel ou artisanaux pour rendre plus attractive notre commune aux investisseurs.



**Achat de terrains :** le conseil municipal a approuvé l'achat à Calvados Habitat d'un terrain pour réaliser notre atelier municipal dans le quartier cité des jardins. Le montant total de la réalisation de l'atelier municipal devrait être budgétisé pour 2015 à hauteur de 120.000€, dépense largement couverte par la vente de l'ancienne école.

D'autre part l'acquisition des terrains sur la partie haute longeant la rue de la mer se poursuit (voir la photographie) pour réaliser un aménagement paysagé.



**Fin 2014**, des travaux sur le réseau pluvial se sont déroulés route de Grancamp et route de Port-en-Bessin (voir photographie) et les entrées de bourg sur la RD 514 seront matérialisées à l'aide de bacs fleuris. De nouvelles tables ont été achetées pour la rue de la mer et l'aire de pique-nique de Vacqueville. De nouvelles corbeilles à détritus ont été acquises notamment pour la place de la Mairie.

**En 2015**, la priorité budgétaire sera donnée à la réalisation de l'atelier municipal et à la réfection d'une baie de l'église (voir l'article plus loin). Le conseil municipal appréciera lors de la discussion budgétaire l'opportunité de lancer les travaux sur l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques et l'accessibilité des bâtiments publics (mairie-poste et salle des fêtes).

## BREVES



La bibliothèque municipale est ouverte le lundi de 10H30 à midi.  
*De nouveaux livres ont été achetés.*

Prêts d'ouvrages gratuits.

Nouvelles interlocutrices en Mairie : Julie Bourdin à ½ temps et Maryvonne Charlet.

### Permis de conduire



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

Le décret 2014-1295 du 31 octobre 2014 abaisse à 15 ans l'âge minimal pour apprendre à conduire un

véhicule à moteur sur une voie ouverte à la circulation publique, en vue de l'obtention du permis de conduire, dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite (conduite accompagnée).

Certaines auto-écoles demandent aux candidats âgés de moins de 16 ans l'attestation de recensement exigée par le code du service national pour finaliser leur inscription.

Cette demande est incohérente avec le code du service national et il ne peut être exigé aucune pièce relative au service national avant l'âge de 16 ans. Pour tout problème, la mairie vous remettra une copie du courrier du ministère de la défense.

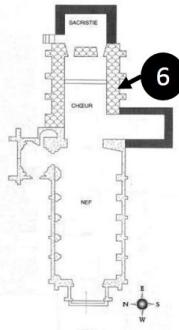
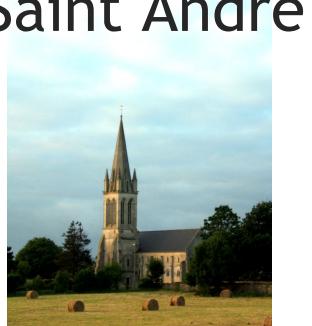
**Le SEROC (traitement des déchets)** a été retenu suite à l'appel national territoire zéro déchet, zéro gaspillage.



La commune a conclu un partenariat avec ce service de sécurisation des personnes seules à domicile qui vous permet de ne pas payer les frais d'installation.

Téléassistance  
Présence  
Verte

L'église Saint André de Vierville-sur-mer est propriété de la commune. Deux éléments du XIII<sup>e</sup> siècle sont classés, le clocher depuis l'arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 1913 et depuis le 30 novembre 1908 le haut-relief « Martyre de Saint André » situé dans la chapelle latérale sud.



L'état général de la pierre de Creully de la baie numéro six du chœur sud (un détail sur la photographie) se dégrade et nécessite une intervention urgente.

Une entreprise de rénovation du patrimoine sera choisie en janvier 2015 et le vitrail et ses barlotières seront déposés, réparés et remis en place. Les travaux d'un montant d'environ 22.000€ TTC comprendront aussi la réparation de la porte de la sacristie et le recollage d'un morceau de chapiteau à l'intérieur de l'édifice.

D'autre part l'horloge et le système de tintement de l'angélus seront changés pour un montant de 1332€ TTC car comme vous avez pu le constater la prière de l'ange était annoncée à des heures très aléatoires ces derniers temps.

**Une nouvelle association :** les statuts d'une nouvelle association sont en cours de validation en préfecture. Cette association a pour objet de contribuer à sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine de l'église Saint-André de Vierville-sur-mer ainsi que de ses abords. Cette association a aussi pour objet de développer le rayonnement culturel du site.

## Les élections départementales



### Les cantons du Calvados partie ouest



Les élections départementales se dérouleront le 22 mars 2015. Quand il y a lieu, le second tour aura lieu le 29 mars 2015. Les élections départementales remplacent les élections cantonales. Les conseillers départementaux sont élus pour six ans et le conseil départemental est renouvelé en son intégralité lors des élections départementales (le conseil général était renouvelé par moitié tous les trois ans). Les candidats se présentent en binôme. Chaque binôme est obligatoirement composé d'un homme et d'une femme. La carte des cantons a été redessinée au début de l'année 2014. Le nouveau canton de Trévières (voir la carte) regroupe les trois intercommunalités de Trévières, Balleroy-Le Mollay Littry et Isigny-Grandcamp soit 68 communes pour un total d'un peu plus de 27.000 habitants.

redessinée au début de l'année 2014. Le nouveau canton de Trévières (voir la carte) regroupe les trois intercommunalités de Trévières, Balleroy-Le Mollay Littry et Isigny-Grandcamp soit 68 communes pour un total d'un peu plus de 27.000 habitants.



## ASSOCIATIONS - ANIMATIONS : DATES A RETENIR

### Anciens combattants

8 mai : dépôt de gerbe.

### Association Les amis de la plage

30 mai : fête des voisins (salle des fêtes communale, 19H00).

**24 janvier** : vœux du conseil (salle des fêtes, 16H00)    **1<sup>er</sup> mai** : rencontre conviviale (salle des fêtes)

**28 mars** : concert ADTLB (salle des fêtes communale, 20H30)

### 35<sup>ème</sup> tour cycliste de Normandie

L'étape 6 entre Torigni-sur-Vire et Caen passera sur le Bd de Cauvigny le dimanche 29 mars vers 14H15.

### Association Les Fleurs de la Résistance

8 mai : dépôt de gerbe.

27 mai : dépôt de gerbe au monument Roger Sainteny.

### Association Omaha Beach-Bedford

24 janvier : galette des rois (Asnières en Bessin, 15H00).

28 février : conférence sur « les déportés » (St Honorine des Pertes, 15H00).

### Mairie

Heures d'ouverture : Lundi et vendredi 10h30-12h00

Tél. : 02.31.22.42.66 Fax : 02.31.21.38.57

mairie.vierville-surmer@orange.fr

**Bibliothèque** le lundi de 10h30 à 12h00, à la Mairie, ouverte à tous et gratuite.

**Agence Postale Communale**: mardi à samedi 9h00 à 12h00.

Levées courrier lundi au samedi à 9h00.

### Communauté de Communes de Trévières

(tourisme-loisirs, assainissement, voirie, scolaire, enfance et jeunesse)

### Maison de la Communauté et des Services

Ancienne RN 13 14170 FORMIGNY

Tél. : 02.31.92.78.70 contact@cdc-trevieres.com

**Centre de Loisirs Intercommunal** : accueil des enfants de 3 à 11 ans pendant les vacances scolaires et les mercredis en périodes scolaires. Responsable du Centre : Thomas Anne (06 86 91 23 60)

### GITE intercommunal « Les sables d'or » situé à Vierville-sur-Mer

Réservations par la centrale des GITES DE FRANCE : [www.gites-de-france.com](http://www.gites-de-france.com) ou au 02.31.82.71.65 (référence sur la centrale : 2598)

**Pompiers**: Tél 18    **Gendarmerie**: Tél 17 ou 02 31 22 51 03

**SAMU**: Tél 15    **Urgences sur portable** : le 112

**Société Nationale de Sauvetage en Mer** : Station de Vierville-sur-Mer

Président : Rémy Hardeluy

**Culte** : Messes à Trévières à 10h30, Messes à Vierville en juillet et août

**Ordures ménagères** : enlèvement tous les lundis matin, en juillet et août : passage complémentaire le vendredi matin. Sacs jaunes et livrets tri sélectif disponibles en mairie.

<http://www.portenbassin-huppain.fr/les-dechets-menagers-sirom/>

**Déchetteries** : Voir les horaires détaillés des déchetteries en mairie.

### Association Omaha Beach-Bedford (VA)

Objet : Devoir de mémoire et accueil des Américains visitant nos sites.

Président : Philippe Josse, tél : 06 10 16 70 96

[www.omahabeach-bedford.com](http://www.omahabeach-bedford.com)

### Association « Les Passerelles d'Omaha » :

Mémoire du port Mulberry d'Omaha Beach.

Présidente : Marie-Christine Costy, tél : 02 50 27 91 01

[mc-costy@hotmail.fr](mailto:mc-costy@hotmail.fr)

### Association « Les Fleurs de la Résistance »

Devoir de mémoire envers les combattants de la Résistance

Sébastien Olard, tél 06 87 40 35 63, [sébastien.olard@wanadoo.fr](mailto:sébastien.olard@wanadoo.fr)

### Anciens de l'école de Vierville

Présidente : Isabelle Guilbert-Watel, renseignements au 02 31 22 42 10

### Association Loisirs Educatifs Viervillais

Présidente : Claudine BOISNEL, tél 02 31 22 70 70

De septembre à juin, activités manuelles les mardis de 14h15 à 17h

### Association Charles de Bellaigue :

Action humanitaire au Bénin

Présidente : Valérie de Bellaigue, tél : 02 31 51 74 13

[association.charlesdebelllaigue@gmail.com](mailto:association.charlesdebelllaigue@gmail.com) (nouveau !)

<http://charlesdebelllaigue.blogspot.fr> (nouveau !)

### Association « Deep Respect »

Mémoire des vétérans du Débarquement de Juin 1944

Tenno Dogger, tél : 09 50 87 34 50 <http://deeprespect.org/>

### Association Amis de la Plage

Organisation de manifestations dans le village

Présidente : Audrey Zevaco, tél : 06 87 39 34 64, [au.z@live.fr](mailto:au.z@live.fr)

**Tennis Club Vierville** toute l'année, 1 court en extérieur, rue Pavée

Inscriptions : s'adresser à l'Agence Postale Communale (mardi à samedi de 9h à 12h).

### Anciens Combattants

Contact : Henri Guédon, tél. 02.31.22.49.83